

## **BILAN CARBONE HARAS PICARD DU SANT Ariège Pyrénées**

### **Réchauffement climatique et Gaz à Effet de Serre...**

Les activités humaines génèrent des gaz à effet de serre (le dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>, le méthane CH<sub>4</sub>, le protoxyde d'azote N<sub>2</sub>O, entre autres).

Ces gaz contribuent au réchauffement de la planète (il s'agit du phénomène de l'effet de serre").

En 2007, on ne peut plus douter que ces émissions massives depuis un siècle nous amènent droit vers un dérèglement climatique.

On a souvent du mal à comprendre que nous émettons ces gaz...

Et pourtant, il n'est pas nécessaire d'avoir une cheminée au-dessus du toit, ou de gros moteurs à côté de soi, pour émettre des gaz à effet de serre (GES) !

Pour mieux comprendre, voici quelques exemples d'actions qui génèrent des GES :

- vous consommez de l'énergie : pour éclairer, il a fallu utiliser de l'électricité... et cette électricité, elle a généré des GES lors de sa production, avant d'arriver chez vous...
- vous vous déplacez ? vous recevez des clients qui se sont déplacés ? on émet des GES en voiture, en avion, en train...
- vous achetez des biens et des services : le papier que vous consommez, la chaise sur laquelle vous êtes assis, tous les produits que vous utilisez ont généré des GES lors de leur fabrication ; et ces biens ou ces produits, il a fallu les transporter jusqu'à vous (en émettant des GES bien sûr)... Plus on consomme, et plus on consomme des biens qui viennent de loin, et plus on émet des GES...

Ces émissions ne se mesurent pas en mettant un capteur au-dessus de nos maisons...

On évalue en mesurant des quantités de kwh et de litres de fuels consommés, des kilomètres effectués par les humains et les marchandises, des tonnes de matériaux utilisés, etc.

A court terme, il faudra réduire nos émissions de gaz à effet de serre, soit volontairement, soit sous la contrainte réglementaire ou fiscale.

Et pour arriver à réduire, le préalable est d'abord d'être conscient de ses émissions...

**Le Bilan Carbone est la méthode mise au point par l'Ademe pour mesurer les émissions d'une entreprise, et plus généralement de toute activité humaine.**

## Le Bilan Carbone du Haras Picard du Sant (Lasserre, Ariège)

L'étude porte sur les deux activités de l'exploitation : l'élevage de chevaux de Mérens, et la gestion de gîtes et chambres d'hôtes.

**Résultat : le Haras Picart du Sant émet 206 T eq CO2 par an.**

Difficile de se comparer, car le Haras est la première exploitation à faire son Bilan Carbone en France (aussi bien dans le domaine des gîtes que dans celui de l'élevage de chevaux) !

**Une moitié (103 T eq CO2), est constituée par les émissions directes de l'exploitation** : le chauffage des gîtes, l'élevage des chevaux, les déplacements en voiture des exploitants. Cette part est difficile à réduire, car les modes de production sont déjà respectueux de l'environnement (élevage bio, pas de pesticides, pas d'engrais de synthèse, chevaux en estive durant l'été, etc.). Jean-Louis et Christine peuvent espérer économiser 5 à 10 % d'émissions, en généralisant les ampoules basse-consommation, en installant du solaire pour l'eau chaude, en récupérant l'eau de pluie, et en utilisant les bio-carburants.

**L'autre moitié (103 T eq CO2) est constituée essentiellement par les émissions générées lors du transports des visiteurs (80 tonnes eq CO2).** Les hôtes qui louent les gîtes et les chambres d'hôtes viennent de toute la France. Sept cents personnes sont venues en 2006, majoritairement en voiture (le gîte connaît aussi quelques touristes qui viennent de Vancouver ou des Dom-Tom, en avion bien sûr !).

Les exploitants ne maîtrisent pas le choix des modes de transport des visiteurs. Une seule piste d'action : la compensation carbone.

### Qu'est-ce que la Compensation Carbone ?

Compenser, cela consiste à supprimer, quelque part sur la planète, des émissions de gaz à effet de serre qui sont générées par quelqu'un d'autre.

On ne peut pas empêcher les touristes d'émettre des gaz à effet de serre : il faut bien qu'ils se déplacent jusqu'au gîtes. Mais on peut installer des panneaux solaires à la place d'un groupe électrogène, ailleurs. Pour la planète, il y a bien un bénéfice : on diminue les émissions globales de gaz.

### Pour compenser, Jean-louis et Christine ont deux idées simples :

1) réaliser les projets de compensation localement, en montagne : si on reprend l'exemple du panneau solaire à la place du groupe électrogène, ce serait par exemple équiper **un refuge de berger** en altitude dans les Pyrénées

2) et proposer aux visiteurs de participer (moitié-moitié ; vous mettez un euro, je mets un euro !). En somme, une solution juste : les responsables des émissions, ce sont bien les visiteurs, qui se déplacent... Mais, le « facteur déclenchant »... C'est l'existence des gîtes.

Ces projets seront réalisés à proximité de l'exploitation agricole, et les **hôtes** pourront donc les visiter. Il y a là une vraie volonté d'éduquer, sans prétention, pour faire partager ses préoccupations environnementales.

Jean-Louis & **Christine** Savignol **vont** donc questionner dès septembre ses visiteurs, en leur remettant un questionnaire. Il les aidera à calculer l'impact de leur déplacement. Ceux qui seront intéressés **pourront verser** quelques euros pour compenser leur voyage.

Le prix retenu pour la tonne de CO2 à compenser sera de 15 €, conformément à ce qui est pratiqué actuellement par les principaux organismes de compensation.

### **Quelques exemples**

Une famille de 4 personnes vient au gîte, depuis Bordeaux, en voiture. Elle émettra 150 kg eq CO2, ce qui représentera un coût de compensation de ... 2 euros !

La même famille vient de Paris, en avion : elle émettra 350 kg eq CO2, soit 5 € à compenser.

Des petites sommes donc, qui pourraient se cumuler pour réaliser au moins un projet par an.

### **Quelques chiffres**

#### **QUELLES SONT LES QUANTITES EMISES ?**

En 2007,

- un français émet environ 8 T eq CO2 par an
- un américain : 22 T eq CO2
- un indien : 1,5 T eq CO2
- un chinois : 3 T eq CO2
- un africain : 0,1 T eq CO2

En 2050, il faudrait que chaque habitant de la planète émette au plus 1,8 tonne eq co2 par an.

Ainsi, on estime (et on espère...) que l'élévation de la température moyenne du globe ne dépassera pas 2°C, ce qui sera déjà très perturbant pour le climat.

Pour nous européens, cela signifie en gros diviser par 4 nos émissions. C'est un objectif que nous pouvons atteindre, en réduisant les gâchis énergétiques (isolation des bâtiments, élimination des transports aberrants, etc.), en utilisant des énergies alternatives (solaire, bio-carburants, etc.), et en réduisant nos consommations.

#### **1 TONNE EQ CO2, C'EST CE QUI EST GENERE POUR:**

- faire 3 AR Toulouse Paris en avion
- faire 5 000 km en voiture sur autoroute
- faire 2 000 km en 4x4 en ville

## Questionnaire

- êtes-vous d'accord pour mesurer l'impact lié à votre déplacement jusqu'au gîte ?

- si le Haras participe, seriez-vous d'accord pour compenser votre voyage ? (vous mettez un euro, nous mettons un euro !)

- vous trouverez une fiche que vous pourrez remplir et qui vous expliquera le projet de financement d'une station photovoltaïque en montagne pour un berger de mouton et qui transhume à pied dans nos montagnes du Couserans.

## Calculez l'impact de votre déplacement...

Quelle quantité de gaz à effet de serre avez-vous émis pour venir nous voir ?

Je me suis déplacé...	Km effectués	Kg CO2 émis pour <b>100 km</b>	Total de mes émissions en kg CO2	Coût de compensation pour <b>100 km</b> (0,02 euro le kg CO2)
En train		1 kg CO2		0,02 €
En voiture		20 kg CO2		0,4 €
En avion (court-courrier)		30 kg CO2		0,6 €
En avion (long-courrier)		22 kg CO2		0,44 €

*Un exemple de calcul :*

J'ai fait 700 km de voiture aller-retour ; j'ai émis  $7 * 20 = 140$  kg CO2 ; le coût de compensation est  $7 * 0,4 € = 2,8 €$  (on arrondit à 3 € !).

*Un autre exemple :* je suis venu en avion depuis Paris (Paris-Toulouse aller-retour : 1 200 km).

J'ai émis :  $12 * 30$  kg CO2 = 360 kg CO2.  
Le coût de compensation est  $12 * 0,6 € = 7,2 €$  (on arrondit à 7 € !).

PS/ Si vous le souhaitez, nous pouvons vous présenter l'intégralité de l'étude réalisée par KIVA Conseil agence spécialisée sous l'égide de L'ADEME.

**Bilan Carbone est réalisé par KIVACONSEIL : [www.kivaconseil.fr](http://www.kivaconseil.fr)**